

Inter SSCT (3 jours)

Stage agréé SSCT initial : Prévenir et intervenir

Ouvert
aux CHSCT
et à l'ensemble
des élus du CSE,
financé par
l'employeur

Le stage intra permet une adaptation au secteur d'activité de l'entreprise et de moduler le temps consacré à chaque thématique.

Ce stage est aussi disponible en inter (voir page 43).

La disparition du CHSCT ne signifie pas que les questions de santé au travail n'existent plus.

Le CSE des entreprises et établissements de moins de 300 salariés ne pourra pas souvent s'appuyer sur une commission SSCT.

La loi permet cependant à tous les élus d'acquérir les notions essentielles pour comprendre et analyser les situations de travail. Ce stage vous met en capacité de débattre avec l'employeur des conditions réelles de travail.



3 jours



Juriste social
et spécialiste santé
au travail

Possibilité de session
intra toute l'année



1000 €/participant
les 3 jours
4 500 € nets au-delà
de 4 participants



Objectifs

- Connaître l'ensemble des champs d'intervention SSCT
- S'initier aux méthodes de diagnostic des risques
- Être acteur de la prévention et de la santé au travail

Jour 1 Fonctionnement et missions SSCT

Principes de prévention et mission générale SSCT.

Commission SSCT ou gestion directe par le CSE : impact de l'ordonnance Macron

Les acteurs dans l'entreprise et les interlocuteurs extérieurs ..

Réunions ordinaires et extraordinaires, procès-verbaux, rôle du secrétaire.

Moyens matériels, heures de délégation, éventuels commission SSCT ou RDP
Accès à l'information (sources internes et externes), visites et inspections, enquêtes.

Un rôle de veille et prévention : identifier les risques, suivre les plans d'action
Danger grave et imminent, projets importants modifiant les conditions de travail.

Consultation SSCT, recours à expert et avis du CSE : que de nouveautés !

Penser aussi santé au travail lors de la négociation QVT et de la consultation politique sociale.

Jour 2 L'évaluation des risques et le DUERP

Les notions de santé physique et mentale, de situations de travail.

La charge de travail, les facteurs d'ambiance physique.

Les risques psycho sociaux (RPS) dont le stress et le harcèlement moral.

Les troubles musculo-squelettiques (TMS).

L'aménagement des locaux.

Notions de plan de prévention des risques.

Synthèse et suivi dans le document unique (DUER).

Jour 3 L'exercice pratique du mandat

S'initier aux méthodes de diagnostic des risques et évaluer le danger.

Recueil des données subjectives et objectives, conduite des raisonnements.

Préparer la conduite d'entretien et le recueil d'observations.

Conduite d'entretiens et observation des situations de travail.

Exercices avec le formateur (analyse de postes de travail, des espaces et ambiances).

Réaliser un diagnostic d'accident du travail par la méthode de l'arbre des causes.